

Appel de candidatures – Projet de médiation culturelle

Thématique : Inclusion des enfants à besoins particuliers

Lieu : Camp de jour de Pincourt, Parc Olympique

Clientèle : Enfants de 4 à 12 ans

1. Mise en contexte

La Ville de Pincourt souhaite mandater un(e) artiste ou un collectif d'artistes pour concevoir et réaliser un projet de médiation culturelle auprès des jeunes du camp de jour municipal (environ 400 enfants âgés de 4 à 12 ans, la médiation culturelle ne doit pas obligatoirement faire participer tous les enfants).

Dans le cadre de consultations citoyennes, la Ville a recueilli un constat préoccupant: des enfants vivant avec un handicap, particulièrement des jeunes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme, sont parfois mis à l'écart dans les parcs par d'autres enfants. Ce phénomène serait notamment lié à une méconnaissance des réalités vécues par les personnes en situation de handicap et à un manque de sensibilisation, y compris chez les parents.

Par ce projet, la Ville désire utiliser la création artistique comme levier de sensibilisation, de compréhension et d'ouverture, afin de promouvoir l'inclusion et le respect des différences dès le jeune âge. Le projet doit mener à la création d'une œuvre pouvant être installée et exposée de façon permanente dans un parc municipal à la suite des activités.

2. Objectifs du projet

Le projet vise les objectifs suivants:

2.1 Sensibiliser les enfants du camp de jour aux différences (capacités, comportements, modes de communication, besoins, etc.) et aux handicaps visibles et invisibles.

2.2 Favoriser l'empathie, le respect et l'inclusion de tous les enfants dans les espaces publics.

2.3 Offrir une expérience de création collective (ou participative) adaptée à la tranche d'âge 4 à 12 ans, incluant des modalités accessibles aux enfants en situation de handicap.

2.4 Produire une œuvre finale significative, durable et sécuritaire, pouvant être installée de manière permanente dans un parc municipal, et qui témoigne du message d'inclusion porté par les enfants. L'œuvre servira d'outil de sensibilisation à l'inclusion des enfants à besoins particuliers dans les parcs.

3. Description du mandat

L'artiste sélectionné(e) devra:

3.1 Concevoir une proposition de médiation culturelle comprenant une démarche artistique et des activités participatives adaptées aux enfants, réalisables pendant la semaine du 20 au 24 juillet 2026. Le choix d'une autre semaine entre le 6 juillet et le 7 août pourrait être envisagé, mais nous avons une préférence pour la semaine du 20 au 24 juillet.

3.2 Intégrer au contenu de médiation les thèmes suivants: différences, handicaps (incluant handicaps invisibles), inclusion, respect, coexistence dans les parcs et espaces de jeu.

3.3 Prévoir une approche inclusive et accessible (ex.: consignes simples, choix de matériaux adaptés, options pour enfants ayant des sensibilités sensorielles, flexibilité dans les formes de participation).

3.4 Produire, à l'issue du projet, une œuvre d'art destinée à être installée de façon permanente au parc Olympique, incluant:

- Un concept clair et cohérent avec les objectifs;
- Des matériaux durables et résistants aux intempéries;
- Un entretien minimal et une bonne pérennité;
- Un plan d'installation (besoins techniques, ancrage, support, dimensions approximatives, etc.).

3.5 Assurer la coordination artistique sur le terrain durant les activités (présence de l'artiste requise), en collaboration avec l'équipe municipale et l'équipe d'animation du camp de jour.

Note: La Ville privilégie une œuvre participative, réalisée avec la contribution des enfants (selon des modalités réalistes et sécuritaires). La proposition peut toutefois inclure une part de production en atelier par l'artiste, à condition que la participation des jeunes demeure centrale et significative.

4. Critères d'évaluation des propositions

Les propositions admissibles seront évaluées selon les critères suivants:

4.1 **Expérience en médiation culturelle** (auprès d'enfants et/ou de publics diversifiés)

- Qualité et pertinence des expériences antérieures;
- Capacité démontrée d'animer et de mobiliser un groupe.

4.2 Approche inclusive et sensibilité aux réalités du handicap

- Pertinence des stratégies d'accessibilité proposées;
- Capacité à aborder les différences et les handicaps de manière respectueuse, adaptée à l'âge et non stigmatisante.

4.3 Qualité artistique et pertinence de la démarche

- Originalité et force du concept;
- Cohérence entre la démarche, les activités de médiation et les objectifs du projet.

4.4 Pérennité et durabilité de l'œuvre

- Résistance aux intempéries et au vandalisme raisonnable;
- Entretien minimal.

4.5 Faisabilité (échancier, logistique, réalisation en contexte de camp de jour)

- Réalisme de l'organisation proposée;
- Capacité à livrer le projet dans les délais et dans le budget.

5. Budget

Le budget maximal alloué par la Ville pour ce mandat est de **15 000\$** (taxes incluses, si applicables).

Ce montant doit couvrir l'ensemble des coûts liés au projet, notamment:

- honoraires artistiques;
- conception, animation et préparation;
- Matériaux et fabrication de l'œuvre;
- transport, manutention et livraison.
- Installation (à discuter, certains travaux pourraient être effectués par la Ville);
- Tout autre frais requis pour la réalisation.

La Ville confirmera avec l'artiste sélectionné(e) les modalités précises liées à l'installation (ex.: soutien logistique municipal, autorisations, coordination). Le budget soumis doit clairement indiquer ce qui est inclus et ce qui ne l'est pas.

6. Échéancier (préliminaire)

- 6.1 Dépôt des propositions: 30 mars au 1 mai
- 6.2 Analyse et sélection: 10 mai
- 6.3 Rencontre de démarrage et planification détaillée: Mai
- 6.4 Réalisation des activités de médiation au camp de jour: 20 au 24 juillet 2026
- 6.5 Finalisation et installation de l'œuvre permanente: Septembre 2026

7. Modalités de dépôt des candidatures

Les artistes doivent soumettre un dossier complet comprenant:

7.1. Le formulaire de dépôt de projet, qui inclus :

- Les coordonnées complètes (nom, adresse, courriel, téléphone) et, le cas échéant, le statut professionnel (travailleur autonome, organisme, collectif, etc.)
- Une description de la proposition (concept, démarche, déroulement des activités, rôle des enfants, résultats attendus)
- Un plan préliminaire de l'œuvre permanente (dimensions approximatives, matériaux, méthode de fixation/installation, considérations de sécurité et d'entretien)
- Un échéancier de travail (préparation, médiation, production, installation)
- Un budget détaillé totalisant au maximum 15 000\$ (taxes incluses, si applicables)

7.2. Une ébauche ou un croquis de l'œuvre

7.3. Un curriculum vitae (ou biographie) de l'artiste ou des membres du collectif.

7.4. Un portfolio (exemples de réalisations pertinentes, idéalement en médiation culturelle et/ou œuvres extérieures).

Mode de transmission: par courriel à l'attention de Sabrina Martel, agente de développement social et communautaire, au s.martel@villeepincourt.qc.ca .

Pour plus d'informations : 514-453-8981 poste 273

FORMULAIRE DE DÉPÔT DE PROJET

1. Identification du responsable du projet (demandeur)

Prénom

Nom

Statut professionnel (le cas échéant, ex. : travailleur autonome, organisme, collectif, etc.)

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

2. Description générale du projet

(Concept, démarche, déroulement des activités, rôle des enfants, résultats attendus)

Plan préliminaire de l'œuvre permanente

Dimensions approximatives de l'œuvre :

Matériaux :

Méthode de fixation / installation :

Votre projet prévoit-il une protection de la surface (enduit anti-graffiti)?

Non ☐ Oui ☐ Spécifiez

Autres considérations de sécurité et d'entretien, le cas échéant :

Serez-vous disponible pour réparer l'œuvre, advenant un bris ou du vandalisme?

☐ Non ☐ Oui, spécifiez :

☐ 1 à 4 ans

☐ 5 à 10 ans

☐ Plus de 10 ans

3. Étapes de réalisation du projet – Échéancier à compléter

Actions	Mois/Date
Ex. Préparation, médiation, production, installation	

** Veuillez noter que le projet doit se réaliser la semaine du 20 au 24 juillet. Le choix d'autres dates entre le 6 juillet et le 7 août pourrait être accepté selon les circonstances.*

4. Prévisions budgétaires

Ex : Honoraires professionnels, achat de matériaux, frais d'installation, etc.

DÉPENSES	DESCRIPTION DÉTAILLÉE	MONTANT
		\$
		\$
		\$
		\$
		\$
		\$
		\$
		\$
	Total avant taxes	
	TPS :	
	TVQ :	
TOTAL DES DÉPENSES DU PROJET (incluant les taxes)		\$

Le cas échéant :

Inscrire votre numéro de TPS : _____

Inscrire votre numéro de TVQ : _____

Note : Les demandeurs se déclarant non assujettis aux taxes devront obligatoirement compléter la "Déclaration de petit fournisseur" exigée par la Ville.

5. Documents à inclure

- ☐ Formulaire de demande dûment complété
- ☐ Ébauche ou croquis de l'œuvre
- ☐ Quelques éléments du portfolio de l'artiste ou adresse Web
- ☐ Curriculum vitae ou biographie de l'artiste
- ☐ Tout autre document que vous jugerez pertinent à une meilleure compréhension de votre projet

6. Déclaration du demandeur

Nous attestons que les renseignements contenus dans cette demande ainsi que tous les documents s'y rattachant sont complets et véridiques.

Nous comprenons que les candidatures reçues seront évaluées par la Ville de Pincourt et qu'un seul projet sera retenu.

Signature

Nom (lettres moulées)

Date